



Contact

Bourse du Travail de Saint-Denis
9/11 rue Génin, 93200 Saint-Denis
Téléphone : 01.55.84.41.26 ou 06.88.66.47.23
Mail : contact93@sudeduccreteil.org

Communiqué de presse de SUD Education 93

Elle est où l'éducation prioritaire ?

Le gouvernement avait promis la création de 60.000 postes dans l'enseignement sous le quinquennat de Hollande pour « rattraper » les 80.000 suppressions de postes sous Sarkozy. A l'heure du bilan, moins de 41.000 postes ont été créés !

Dans le département de la Seine-Saint-Denis, la majeure partie des collèges et écoles dépendent de « l'éducation prioritaire ». Le principe est simple : donner plus de moyens à ceux qui subissent de plein fouet les inégalités sociales. Au vu des annonces de moyens pour la rentrée 2017, on peut se demander où sont les moyens supplémentaires alloués à l'éducation prioritaire !

Dans les écoles du 93 il manque 1000 postes pour assurer les remplacements et pour garantir des dispositifs d'aide aux élèves en difficultés (RASED).

Avec la réforme du collège il n'y a plus de moyens supplémentaires pour l'éducation prioritaire. Leurs « heures complémentaires » ont disparu scellant la quasi-disparition des options (latin, langue vivante...).

Le gouvernement refuse toujours d'inclure les lycées dans les réseaux d'éducation prioritaire.

Les élèves et les personnels des écoles, collèges et lycées de la Seine-Saint-Denis ont été abandonnés par les gouvernements qui refusent de leur allouer les moyens nécessaires. Les seuils d'élèves par classe explosent, les collèges sont pleins et le nombre de personnels médico-sociaux est réduit à peau de chagrin.

Sud Education 93 revendique 2500 postes pour les écoles, collèges et lycées du 93.

Sud Education 93 appelle tous les personnels à agir avec les parents d'élèves pour gagner des moyens pour leurs écoles, collèges et lycées.

Pour un vrai plan d'urgence pour l'éducation dans le 93, rejoignons les personnels des lycées en grève et en manifestation le vendredi 27 dans le cadre du mouvement « Touche Pas à Ma Zep » et mobilisons-nous !

Toutes les équipes qui se mettent en grève pour obtenir des moyens sont couverts par un préavis de grève de Sud Education.